

PARC ÉOLIEN DE JUMEL



ÉDITO

AVEC VOUS, FAISONS AVANCER LE PARC ÉOLIEN DE JUMEL !

Vous trouverez dans cette lettre d'information les dernières avancées du projet éolien que nous portons, avec les élus de Jumel, sur votre commune.

Après un premier dépôt de dossier en septembre 2023 ayant donné lieu de nombreuses tergiversations administratives nous sommes en mesure de vous présenter un projet remanié et adapté au territoire.

Le conseil municipal a validé l'implantation finale des éoliennes en février 2025 et les propriétaires et exploitants concernés en ont été informés.

Les différentes études menées ont confirmé la cohérence de cette nouvelle implantation avec les enjeux et contraintes acoustiques, paysagères et écologiques de la zone. Ainsi, nous sommes heureux de vous annoncer que le dépôt de ce nouveau projet remanié est imminent !

Nous restons à votre disposition.

PLANNING



INSTRUCTION - RACCORDEMENT
CONSTRUCTION 18 / 24 mois



LE PARC ÉOLIEN : DE QUOI PARLE-T-ON ?

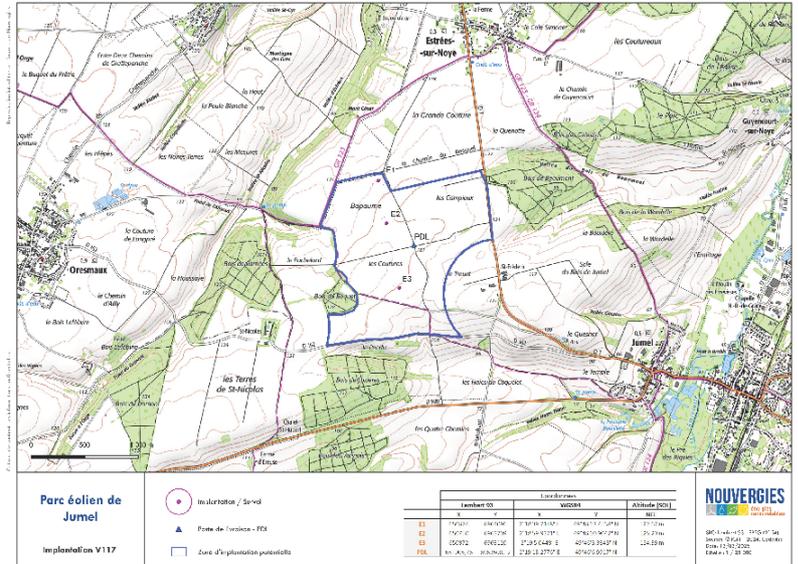
3
ÉOLIENNES

12,6
MW

24,5
GWh

5 200
Foyers
alimentés

7 000
Tonnes de Co²
économisées/ an



QUELS CHANGEMENTS ?

Un premier dossier a été déposé en 2023 avec une implantation de 5 machines de rotor de 138m de diamètre et de 180m de hauteur en bout de pale, (implantation à l'époque travaillée avec les habitants et validée par le CM).

Suite à la réception en 2024 d'un avis conforme défavorable de l'armée pour gêne radioélectrique attendue vis à vis du radar de Doullens, nous avons retravaillé l'implantation pour minimiser la gêne engendrée et déposons en mai 2025 un **nouveau projet constitué de 3 machines de 117m de diamètre de rotor et de 150m de hauteur totale en bout de pale** (3,6-4,2 MW de puissance unitaire par machine) offrant un alignement paysager harmonieux.

Cette modification de l'implantation nous permet également de proposer une implantation aux impacts écologiques, paysagers et acoustiques réduits.

L'implantation finale a, par ailleurs, été présentée au conseil municipal de Jumel en février 2025, une permanence d'information a été tenue le 26 mars 2025 à destination des propriétaires et exploitants concernés et un comité de projet sera organisé le 23 avril prochain avec les élus locaux concernés.

